

MAIRIE de MANGLIEU

10, place de l'Abbatiale
63270 MANGLIEU

Téléphone 04 73 71 52 01
E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2025

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 063-216302059-20251216-20251612007-DE



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation
08/12/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BROUSSE Michèle.

Etaient présents :

M. BOUCHICHE Laurent, Mme BROUSSE Michèle, Mme BRUT Emmanuelle, M. BRUT Vincent, M. FAURE Francis, M. MONTI Christian, M. PAGES Patrice, M. VERMOREL Julien, Mme WALRAND Andrée

Procuration(s) :

Mme LEGRIX Nathalie donne pouvoir à Mme BROUSSE Michèle

Etai(ent) absent(s) :

Mme DELTOUR Mélissa

Etai(ent) excusé(s) :

Mme LEGRIX Nathalie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BRUT Vincent

Numéro interne de l'acte : 2025-16-12-007

Objet : Révision du tarif de la redevance assainissement collectif

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le tarif fixé précédemment pour l'assainissement collectif :

- Part fixe annuelle d'accès au service de l'assainissement d'un montant de 20 euros/logement,
- Part variable : 1,20 € par m³ d'eau consommée, hors redevance, à partir du 1er janvier 2026.

Ce tarif comprend la collecte, le transport et le traitement des effluents. A ce prix s'ajoute la redevance de l'agence de l'eau.

Madame le Maire propose une révision de ces tarifs à partir de janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas modifier les tarifs.

MAIRIE DE MANGLIEU

Ouverture du secrétariat de mairie les lundi, mardi et jeudi

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 063-216302059-20251216-20251612007-DE



Le Secrétaire de séance,

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0)
Pour : M. BOUCHICHE Laurent, Mme BRUT Emmanuelle, M. BRUT Vincent, M. FAURE Francis, M. MONTI
Christian, M. PAGES Patrice, M. VERMOREL Julien, Mme WALRAND Andrée, Mme LEGRIX Nathalie
(représentée par Mme BROUSSE Michèle)
Contre : Mme BROUSSE Michèle
Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MANGLIEU
Le Maire,